

LES MARDIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CYCLE DE CONFÉRENCES - PROGRAMME 2023-2024

La Chaire d'Économie Sociale et Solidaire de l'Université Lumière Lyon 2 organise un cycle de conférences intitulé « les Mardis de l'ESS », ouvertes au public, d'octobre 2023 à janvier 2024.

Chaque conférence permet un croisement de regard entre des chercheur.es et des actrices/acteurs de l'ESS. La programmation est réalisée à partir d'un appel à idées au sein du réseau de la Chaire.



Après 10 ans de la loi ESS, la question stratégique des frontières et des statuts de l'ESS

Dilution, frontières, spécificités

Renvoyant à des mouvements et des organisations de nature et d'inspiration différentes, la définition de l'économie sociale et solidaire a longtemps été difficile à établir. La réponse à des besoins sociaux, la démocratisation de l'économie, l'invention et la mise en œuvre de pratiques marchandes et productives « alternatives » constituent certes des principes structurant le champ de l'ESS, mais ces finalités ou principes ne sont toujours pas faciles à identifier, reconnaître et mettre en œuvre.

De fait, l'histoire de l'ESS est marquée par des vagues de reconnaissance institutionnelle et de structuration progressive, opérées notamment par le rapprochement entre la « société civile organisée » incarnée par des statuts - les coopératives, mutuelles et associations - et des politiques publiques. La reconnaissance institutionnelle en France a abouti à l'adoption de la loi relative à l'économie sociale et solidaire, fin juillet 2014, dont on fête en 2024 les 10 ans.

Cette reconnaissance par la loi et des décrets associés contribue à créer des frontières formelles, au-delà des statuts. Elle a notamment permis d'intégrer des entreprises sociales, n'appartenant pas aux frontières classiques du champ, mais labellisées ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale). Au-delà de cette institutionnalisation par la voie de la loi, les organisations et pratiques de l'ESS sont également influencées par la logique publique et étatique, via notamment les subventions publiques et une logique managériale et professionnelle, via les outils de gestion, la professionnalisation des activités, etc.

La programmation des Mardis de l'ESS de la saison 2023-2024 aura pour trame commune **la question des frontières du champ de l'ESS et des tensions traversées entre institutionnalisation et expérimentation**. Les conférences envisageront sous l'angle de différentes thématiques les formes d'institutionnalisation, à travers ses enjeux et ses risques. Il s'agira ainsi au final de s'interroger sur les spécificités de cette économie.

Toutes les conférences auront lieu de 18h à 20h. Des informations complémentaires seront diffusées en septembre concernant les intervenant.es.

Ce programme de conférences bénéficie du soutien de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon et de la Ville de Villeurbanne. Ce cycle s'inscrit dans le cadre de la programmation des MOTIFS de la Direction Sciences et Société de l'Université Lumière Lyon 2.

Programmation

Date - Lieu	Sujet	Présentation
3 octobre 2023 Dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon	Conférence inaugurale Après 10 ans de la loi ESS, une institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire ?	<p>31 Juillet 2014 : il y a presque 10 ans, une loi cadre pour l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, dite "loi Hamon", a été adoptée. Cette reconnaissance de l'ESS par des institutions formelles, par la loi, vient justement questionner les enjeux autour de cette dernière : à quoi correspond ce besoin de reconnaissance ? Pourquoi élaborer une loi-cadre ? Pour quelle définition et quel périmètre de l'ESS ?</p> <p>Et maintenant ? Seulement dix ans après, alors que le parlement doit en faire l'évaluation, des voix viennent questionner les principes et le périmètre de l'ESS fixés par la loi et appellent à un élargissement du côté des « sociétés à mission ». Pourtant dans le même temps, certaines organisations internationales (ONU, OIT) reconnaissent cette définition à l'échelle mondiale et la contribution de l'ESS à la réalisation des Objectifs du développement durable ou au travail décent.</p> <p>La relance de ce débat sur la définition de l'ESS vient à nouveau questionner son périmètre et le risque de dilution de ses frontières, c'est à dire l'existence même de l'ESS.</p>

<p>24 octobre 2023</p> <p>Grand Amphithéâtre - Université Lumière Lyon 2</p>	<p>50 ans d'évaluation de l'économie sociale et solidaire - Regards croisés d'enseignantes-chercheuses de l'Université Lumière Lyon 2</p> <p>Dans le cadre du cycle de conférences des 50 ans de l'Université Lumière Lyon 2.</p> 	<p>Les 50 ans de l'Université Lumière Lyon 2 nous invitent à revisiter un autre cinquantenaire dans l'économie sociale et solidaire (ESS) : l'apparition officielle du terme d'"utilité sociale" dans un arrêt du Conseil d'État du 30 novembre 1973.</p> <p>Depuis les années 1970, l'utilité sociale s'est progressivement institutionnalisée jusqu'à la loi ESS de 2014. Plus largement, de nouveaux cadres d'évaluation s'élaborent en ESS : autour de l'impact social dans les organisations de l'ESS, des indicateurs de richesse alternatifs sur les territoires ...</p> <p>À travers des regards disciplinaires complémentaires d'enseignantes-chercheuses de l'Université Lumière Lyon 2 (économiste, gestionnaire, sociologue), il s'agira de questionner en quoi l'évaluation de l'ESS contribue à son institutionnalisation et à redessiner ses frontières.</p>
<p>14 novembre 2023</p> <p>Campus des Berges du Rhône Université Lumière Lyon 2</p>	<p>La structuration des métiers de l'accompagnement de la vie associative locale, outil d'institutionnalisation ou d'émancipation et de transformation sociale ?</p> <p>En partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations</p>	<p>Le secteur de l'accompagnement de la vie associative locale connaît des évolutions : les besoins des structures accompagnées changent (enjeux en mouvement sur les modèles économiques, le renforcement de la place du numérique, les transformations des modes d'engagement bénévoles et militants) et les politiques publiques dédiées à cette activité sont également en mutation. Les acteurs et actrices de l'accompagnement initient des démarches de structuration de leurs métiers.</p> <p>A partir de la recherche action autour d'un référentiel métier «Accompagnateur/accompagnatrice de la vie associative locale » menée par le RNMA (Réseau national des Maisons des Associations) et le CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), coconstruite avec un réseau d'acteurs/actrices de l'accompagnement, nous interrogerons les dynamiques à l'œuvre dans ce secteur et leurs potentiels effets instituants et/ou émancipateurs.</p>

<p>19 décembre 2023</p> <p>Palais du Travail de Villeurbanne</p>	<p>Economie Sociale et Solidaire et égalité de genre</p> <p>En partenariat avec Entrepreneurs du Monde</p>	<p>L'économie solidaire est souvent une économie animée par les femmes ou pour les femmes. En France par exemple, rare pays où l'on dispose de données chiffrées, 68 % des salarié.es de l'économie sociale et solidaire sont des femmes (Observatoire national de l'ESS-CNCRES, 2020).</p> <p>Marquées par un imaginaire égalitaire, les associations, les mutuelles, les coopératives, les ONG et l'ensemble des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) n'échappent pourtant pas aux discriminations qui traversent la société. En l'ignorant, elles laissent se perpétuer les stéréotypes, l'invisibilisation des femmes, les rapports de domination.</p> <p>L'objectif de cette conférence est d'interroger le champ et les organisations de l'ESS sous l'angle de l'égalité de genre.</p>
<p>16 janvier 2024</p> <p>Hôtel de la Métropole de Lyon</p>	<p>Accompagner l'ancrage territorial, une voie d'ESSisation des dynamiques entrepreneuriales locales ?</p>	<p>Si l'ancrage territorial fait partie de la définition intrinsèque des projets de l'ESS, il ne va pas de soi en phase d'émergence : comment mobiliser, réinterpréter et construire les ressources du territoire ? Comment développer la légitimité du projet auprès des acteurs/actrices du territoire ? Comment les associer à sa co-construction ?</p> <p>Des programmes d'incubation et d'accompagnement entrepreneurial, dédiés à l'ESS, se sont récemment développés. Des collectivités locales se saisissent de ces enjeux par des appels à projets ou des plans d'action ESS.</p> <p>Faciliter l'ancrage territorial des projets accompagnés est un enjeu pour faire valoir leur différence au sein de l'écosystème entrepreneurial. Au-delà de la réussite des projets accompagnés, l'ambition de ces programmes n'est-elle pas aussi d'ESSiser la dynamique entrepreneuriale du territoire ?</p>